Zeitschrift: Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

Band: 15 (1927)

Heft: 3

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

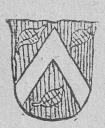
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



20-6



P. Fracheboud-Thurler FRIBOURG



Neuveville 113 — Télph. 7.32

Force motrice

Industrie du Livre

Travaux d'Edition :-: Reliure en tous genres
Fabrique de Registres, Cartables, Classeurs, etc.

Articles pour Ecoles :-: Entoilage de cartes

Fabrique de Cartonnages

Encadrements - Dorure

2-6

Achat et vente de Livres de lois etc.

La « ZURICH»

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ASSURANCES CONTRE

LA RESPONSABILITÉ CIVILE LES ACCIDENTS ET à Zurich

conclut aux conditions les plus avantageuses :

LES ASSURANCES INDIVIDUELLES CONTRE LES ACCIDENTS LES ASSURANCES COLLECTIVES DE TOUS GENRES LES ASSURANCES DE RESPONSABILITÉ CIVILE TOUTES LES ASSURANCES D'AUTOMOBILES

AGENCE GÉNÉRALE:

FRIBOURG

INSPECTEUR: XAVIER THALMANN pour le Canton de Fribourg Rue de Romont LOUIS VIGNOLA

SSE HYPOTHECA CANTON DE FRIBOURG

Capital Fr. 6,000,000.— Réserves 2,000,000.

REÇOIT DES DÉPOTS

CONTRE OBLIGATIONS 4 3/4 %

au porteur ou nominatives créées pour des durées de 3 ans et de 5 ans;

EN CARNETS D'ÉPARGNE 4 %

Art. 80 de la Loi du 3 décembre 1853 sur l'établissement de la Caisse Hypothécaire: Les communes, corporations et en général toutes personnes morales, soumises à la surveillance de l'Etat, sont autorisées à placer leurs capitaux, soit sur des actions, soit sur des cédules hypothécaires, qui seront émises par l'établissement.

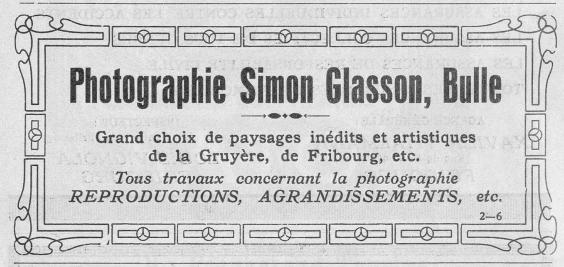
J. HANDRICK - MORIGEAU

RELIURE EN TOUS GENRES
TRAVAUX D'ART :: REGISTRES
ARTICLES DE BUREAUX

TÉLÉPHONE 8.94

FRIBOURG

TÉLÉPHONE 8.91



Quelques nouveautés devant attirer votre attention !!!

LIBRAIRIE Vve J. C. MEYER

70, Place de la Cathédrale, 70

2_6

FRIBOURG

AMEUBLEMENTS COMPLETS

MODERNES ET DE STYLES

A PRIX AVANTAGEUX A LA

FABRIQUE DE MEUBLES

PAUL LEIBZIG, GRAND'PLACES, 20

FRIBOURG

2-6